

**28 mars 2025 – CCAS et Département de l’Eure – convention de remobilisation des bénéficiaires du RSA – Épicerie solidaire -**

Depuis le 1er janvier 2025, l’expérimentation de l’accompagnement de bénéficiaires du RSA est étendue à tous ses bénéficiaires qui sont tenus d’effectuer 15 à 20 heures d’activités hebdomadaires.

Ces heures d’activités s’inscrivent dans le contrat d’engagement, et dans l’ensemble des actions auxquelles ils peuvent prétendre.

Le CCAS s’est saisi de cette opportunité pour répondre à deux enjeux :

* La volonté de la part du Conseil d’Administration de développer des actions d’insertion professionnelle pour les Ébroïciens.
* Le souci de développer l’équipe de bénévoles.

L’épicerie solidaire du CCAS a aidé en 2024 193 personnes, correspondant à 102 ménages.

Les services du Département de l’Eure et les professionnels de l’épicerie solidaire ont conçu un parcours pour les futurs bénéficiaires du RSA.

Au-delà de l’acte solidaire, il s’agit pour le CCAS de leur proposer d’acquérir de nouvelles compétences : gestion de stock, mise en rayon, contact client, formation aux outils informatiques, à la réglementation sur l’hygiène et la sécurité alimentaire soit autant de compétences en faveur de leur réinsertion professionnelle.

Cordialement.

**Direction de la Communication mutualisée Ville d’Évreux – Évreux Portes de Normandie – Richard Mesnildrey – Attaché de presse  –**[**rmesnildrey@epn-agglo.fr**](mailto:rmesnildrey@epn-agglo.fr)**- Tel : 06 24 72 79 37 - 02 32 78 85 91 - 8 rue de l’Horloge 27 000 Évreux.**



**N’imprimer que si nécessaire – protégeons l’environnement**